

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, tenue le 11 décembre 2018, à 20h00, à l'Hôtel de ville, située au 2627, rue Principale, à Sainte-Justine-de-Newton. Sont présents, sous la présidence de Monsieur le maire Denis Ranger, les membres du conseil suivants : Denis Pouliot, Éric Dufresne, Shawn Campbell et Patricia Domingos, tous formant quorum en l'absence de la conseillère Maryse Lanthier et du conseiller Danic Thauvette. Le directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

18-12-01 **Adoption de l'ordre du jour.**

Monsieur le Maire fait lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par le conseiller Denis Pouliot et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

18-12-02 **Approbation du procès-verbal.**

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2018 a été remise à chaque membre du Conseil au moins 72 heures avant la présente séance et que tous les conseillers présents déclarent l'avoir lu, une dispense de lecture est accordée.

Il est proposé par le conseiller Shawn Campbell et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2018 soit approuvé tel que présenté.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT.

Je soussigné, certifie par les présentes que la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton a les fonds nécessaires au paiement des dépenses décrites ci-dessous pour le mois de novembre 2018 et approuvées par le conseil municipal.

Directeur général et secrétaire-trésorier

18-12-03 **Approbation des comptes payés et à payer**

Il est proposé par le conseiller Éric Dufresne et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver et de payer les comptes fournisseurs et la paye des employés selon la liste 2018-12-11.

Points d'information générale.

Le directeur général et secrétaire-trésorier explique aux membres du Conseil et à l'assistance les points d'information reçue au cours du mois de novembre 2018.

18-12-04 **Embauche d'un responsable à l'émission des permis conjointement avec la municipalité de Très-Saint-Rédempteur.**

Il est proposé par la conseillère Patricia Domingos et résolu à l'unanimité des conseillers de présenter une offre d'emploi, conjointement avec la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, pour l'embauche d'un responsable à l'émission des permis.

18-12-05

Remplacement du réservoir d'huile au Croquet.

Il est proposé par le conseiller Denis Pouliot de faire remplacer le réservoir d'huile à chauffage du Croquet devenu désuet par Chauffage Climatisation Lavallée du Suroît Inc. au montant de 1,600.00\$, taxes en sus. Le Maire demande le vote : Les conseillers Denis Pouliot et Éric Dufresne votent en faveur de la proposition, le conseiller Shawn Campbell et la conseillère Patricia Domingos votent contre. Devant l'égalité des votes le Maire exerce son droit de vote et vote en faveur de la proposition.

18-12-06

Approbation des travaux pour la « Petite voirie ».

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

CONSIDÉRANT QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

CONSIDÉRANT QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

CONSIDÉRANT QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Éric Dufresne et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le Conseil municipal de Sainte-Justine-de-Newton approuve les dépenses d'un montant de 83,085.38\$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

18-12-07

Adoption du règlement 350 sur la publication des avis publics.

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON

RÈGLEMENT NUMÉRO 350

RÈGLEMENT NUMÉRO 350 CONCERNANT LES MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS.

ATTENDU QU'en vertu des dispositions des articles 433.1 du code municipal du Québec, une municipalité peut adopter un règlement sur les modalités de publication des avis publics ;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton désire se prévaloir des dispositions de la Loi afin d'établir les modalités de publication de ses avis publics ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 13 novembre 2018 par la conseillère Maryse Lanthier ;

ATTENDU QU'un projet du présent règlement a été déposé lors de la séance du 13 novembre 2018 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Denis Pouliot et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le règlement portant le numéro 350 soit et est adopté et qu'il soit statué par ce règlement :

ARTICLE 1 Avis publics assujettis

Les avis publics assujettis aux dispositions du présent règlement sont ceux exigés en vertu de toute loi ou de tout règlement régissant la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton.

ARTICLE 2 Publication et affichage

Les avis publics visés à l'article 1 seront, à compter de l'entrée en vigueur du présent règlement, publiés sur le site internet de la Municipalité et sur le panneau situé près de l'entrée du bureau municipal.

ARTICLE 3 Appels d'offres

Malgré les dispositions de l'article 1 du présent règlement, les avis d'appels d'offres publics devront être publiés selon les dispositions de l'article 935 du Code municipal du Québec.

ARTICLE 4 Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Maire

Directeur général et
secrétaire-trésorier

18-12-08 **Nomination du directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint à partir de janvier 2019**

Il est proposé par le conseiller Shawn Campbell et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer Monsieur Joël-Désiré Kra, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint à partir de janvier 2019, aussitôt que son contrat de travail sera signé.

18-12-09 **Remboursement du financement des bacs de 360 litres.**

Il est proposé par le conseiller Denis Pouliot et résolu à l'unanimité des conseillers d'étaler le remboursement, par les contribuables concernés, de l'achat des bacs de 360 litres, au montant de 50,230\$, sur une période de cinq ans.

18-12-10 **Modification du bureau du responsable à l'émission des permis.**

Point reporté à la prochaine séance.

18-12-11

Remboursement des frais de patrouille pour le déneigement.

Il est proposé par le conseiller Shawn Campbell et résolu à l'unanimité des conseillers de rembourser les frais de patrouille du déneigeur principal, T-Max Transport, au montant de 143.00\$ par semaine pour une durée de 21 semaines, soit la durée de son contrat.

18-12-12

Adoption du calendrier des séances pour 2019.

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Patricia Domingos et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2019, qui débuteront à 20h00 et se tiendront les :

15 janvier	12 février	12 mars	9 avril	14 mai	11 juin
9 juillet	13 août	10 septembre	8 octobre	12 novembre	
10 décembre					

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la Loi.

18-12-13

Appui aux francophones d'Ontario.

CONSIDÉRANT la décision du gouvernement de l'Ontario de couper dans les services aux francophones de son territoire, notamment en abolissant le Commissariat aux services en français de l'Ontario et en abandonnant le projet d'université francophone;

CONSIDÉRANT la décision de l'Assemblée de la francophonie ontarienne de s'opposer aux décisions du gouvernement de l'Ontario;

CONSIDÉRANT la volonté des maires et des conseillers réunis au sein de l'Association française des municipalités de l'Ontario de se joindre au mouvement et qui demande au gouvernement de l'Ontario de revenir sur sa décision;

CONSIDÉRANT QUE les leaders franco-ontariens ont jugé insuffisante l'annonce faite par le premier ministre Doug Ford, concernant la nomination d'un adjoint à l'ombudsman et d'un adjoint aux affaires francophones à son bureau;

CONSIDÉRANT QUE le premier ministre Doug Ford a affirmé que les francophones de l'Ontario constituent une des minorités culturelles de la province, reniant ainsi la notion des peuples fondateurs;

CONSIDÉRANT QUE la démarche du premier ministre du Québec, Francois Legault, auprès du premier ministre de l'Ontario;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Patricia Domingos et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton demande au premier ministre de l'Ontario de revenir sur sa décision en rétablissant le Commissariat

qu'il a aboli et en assurant la réalisation du projet d'université francophone en Ontario;

QUE le conseil exprime sa solidarité avec les membres des conseils municipaux francophones de l'Ontario;

QUE le conseil demande aux gouvernements du Canada et du Québec de poursuivre leurs démarches pour faire en sorte que le gouvernement de l'Ontario fasse marche arrière;

QUE le conseil demande aux gouvernements du Canada et du Québec de soutenir concrètement les communautés francophones de l'Ontario;

QUE copie de cette résolution soit envoyée au premier ministre de l'Ontario, à la ministre déléguée aux Affaires francophones de l'Ontario, au premier ministre du Canada, au premier ministre du Québec, à l'Association française des municipalités de l'Ontario et à la Fédération québécoise des municipalités.

- 18-12-14 **Embauche d'un responsable pour l'entretien de la patinoire et d'un gardien de chalet.**

Il est proposé par le conseiller Éric Dufresne et résolu à l'unanimité des conseillers d'embaucher Monsieur François Boucher à titre de responsable de l'entretien de la patinoire pour l'hiver 2018-2019, aux mêmes conditions que l'an dernier. Il est également proposé d'embaucher Charles et Olivier Berthiaume comme responsables du chalet de la patinoire au salaire minimum selon un horaire établie par la Municipalité.

- 18-12-15 **Embauche d'une secrétaire-réceptionniste temporaire**

Il est proposé par le conseiller Denis Pouliot et résolu à l'unanimité des conseillers de faire l'embauche de Madame Line Allard comme secrétaire-réceptionniste temporaire, soit jusqu'au retour de Madame Martine Asselin, présentement en arrêt de travail, au taux de 22.00\$/heure.

- 18-12-16 **Séance sur l'adoption des prévisions budgétaires 2019.**

Il est proposé par le conseiller Éric Dufresne et résolu à l'unanimité des conseillers de tenir la séance sur l'adoption des prévisions budgétaires 2019 le mardi 18 décembre 2018, à vingt heures (20h00).

Dépôt du registre de dons.

Conformément à l'article 6 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* et conformément à l'article 2 du règlement numéro 347 portant sur un *Code d'éthique et de déontologie pour les élus de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton*, les membres du conseil municipal doivent déclarer au directeur général et secrétaire-trésorier, par écrit, tout don, marque d'hospitalité et autres avantages de même nature reçus. Le directeur général et secrétaire-trésorier doit tenir un registre de ces déclarations et en déposer un extrait lors de la séance du conseil du mois de décembre. Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le registre des dons pour l'année 2018. Aucun membre du conseil municipal n'a déclaré de don pour l'année 2018.

Période des questions de l'assistance.

Les personnes présentes dans l'assistance posent des questions en rapport avec les points à l'ordre du jour. Monsieur Édouard Lupien avise le conseil

municipal qu'un comité de citoyen formé de Messieurs Raynald Lortie, Carol Dubé et Édouard Lupien ainsi que Mesdames Anita Glaude et Gisèle Fournier a été formé concernant le dossier de l'église de Sainte-Justine-de-Newton. Monsieur Lupien demande si un membre du conseil municipal peut être désigné pour faire partie de ce comité. Monsieur le Maire répond que le conseil va prendre sa demande en considération et donner une réponse aussitôt que possible. Plusieurs citoyens demandent au conseil de revoir sa décision de ne permettre qu'un bac de 360 litres par adresse civique pour la collecte des déchets. Monsieur le Maire répond que le conseil va réétudier ce dossier et qu'une réponse leur sera

18-12-17 **Ajournement de la séance.**

Il est proposé par la conseillère Patricia Domingos et résolu à l'unanimité des conseillers d'ajourner la présente séance au mardi 18 décembre 2018, immédiatement après la séance sur l'adoption des prévisions budgétaires.

18-12-18 **Levée de la séance.**

À vingt et une heures dix (21h10) l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Patricia Domingos et résolu à l'unanimité des conseillers que la présente séance soit levée.

Maire

Directeur général et
secrétaire-trésorier

Je, Denis Ranger, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Maire

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, tenue le 19 décembre 2018, à 20h00, à l'Hôtel de ville, située au 2627, rue Principale, à Sainte-Justine-de-Newton. Sont présents, sous la présidence de Monsieur le maire Denis Ranger, les membres du conseil suivants : Denis Pouliot, Danic Thauvette, Éric Dufresne, Shawn Campbell et Patricia Domingos, tous formant quorum en l'absence de la conseillère Maryse Lanthier. Le directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

18-12-19 **Adoption de l'ordre du jour.**

Monsieur le maire fait lecture de l'ordre du jour, il est proposé par le conseiller Denis Pouliot et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

18-12-20 **Adoption des prévisions budgétaires 2019.**

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 954 du Code municipal du Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Éric Dufresne et résolu à quatre voix contre une, la conseillère Patricia Domingos votant contre :

QUE les prévisions budgétaires pour l'année 2019 soient adoptées comme suit :

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019

REVENUS 2019 :

-Taxe foncière générale	1,405,443\$
-Tarification pour services municipaux	437,613\$
-Compensations tenant lieu de taxes	13,320\$
-Autres revenus de sources locales	94,150\$
-Transferts conditionnels, activités de fonctionnement	74,500\$
-Transferts conditionnels, activités d'investissement	0\$

GRAND TOTAL DES REVENUS: 2,025,026\$

CHARGES 2019 :

-Administration générale	368,882\$
-Sécurité publique	442,625\$
-Transports	331,430\$
-Hygiène du milieu	429,796\$
-Aménagement, urbanisme et développement	116,702\$
-Loisirs et culture	160,591\$
- Immobilisations	155,000\$

CHARGES TOTALES : 2,025,026\$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2019, 2020, 2021

	2019	2020	2021
Travaux de voirie :	60,000\$	50,000\$	50,000\$
Conversion des luminaires au DEL	30,000\$		
Équipements informatiques	10,000\$		
Sécurité publique, équipement :	0\$	10,000\$	10,000\$
Sécurité publique, bassin :	35,000\$	35,000\$	35,000\$
Voirie, équipement :	20,000\$	20,000\$	0\$

Période des questions de l'assistance.

Une personne dans l'assistance pose une question sur le vote portant sur l'adoption du budget 2019.

18-12-21

Levée de la séance.

À vingt heures cinq (20h05), l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Danic Thauvette et résolu à l'unanimité des conseillers que la présente séance soit levée.

Maire

Directeur général et
secrétaire-trésorier

Je, Denis Ranger, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Maire

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, tenue le 19 décembre 2018, à 20h05, à l'Hôtel de ville, située au 2627, rue Principale, à Sainte-Justine-de-Newton. Sont présents, sous la présidence de Monsieur le maire Denis Ranger, les membres du conseil suivants : Denis Pouliot, Danic Thauvette, Éric Dufresne, Shawn Campbell et Patricia Domingos, tous formant quorum en l'absence de la conseillère Maryse Lanthier. Le directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

18-12-22 **Adoption de l'ordre du jour.**

Monsieur le maire fait lecture de l'ordre du jour, il est proposé par le conseiller Denis Pouliot et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

18-12-23 **Approbation des comptes à payer**

Il est proposé par le conseiller Éric Dufresne et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver et de payer les comptes fournisseurs selon la liste 2018-12-18.

18-12-24 **Nomination de l'adjoint au directeur général et secrétaire-trésorier chargé de la greffe à partir de janvier 2019**

Il est proposé par le conseiller Danic Thauvette et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer Monsieur Joël-Désiré Kra, adjoint au directeur général et secrétaire-trésorier, chargé de la greffe, à partir de janvier 2019, au salaire prévu à la politique salariale de la Municipalité pour l'année 2019. Il est également résolu d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer un contrat de travail avec Monsieur Kra, aussitôt que possible.

18-12-25 **Embauche d'une inspectrice en urbanisme et en environnement.**

Il est proposé par la conseillère Patricia Domingos et résolu à l'unanimité des conseillers de faire l'embauche de Madame Natacha Gauthier comme inspectrice en urbanisme et en environnement conjointement avec la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, au salaire prévu à la politique salariale de la Municipalité pour l'année 2019. Il est également résolu d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer un contrat de travail avec Madame Gauthier.

18-12-26 **Modification au bureau de l'inspectrice en urbanisme et en environnement.**

Il est proposé par la conseillère Patricia Domingos et résolu à trois voix contre deux, les conseillers Denis Pouliot et Éric Dufresne votant contre, d'accepter la soumission de Sylvain Liboiron pour la modification du bureau de

l'inspectrice en urbanisme et en environnement au montant de 4,271.00\$, taxes en sus.

18-12-27 **Nombre de bacs distribués pour la collecte robotisée des ordures.**

Point reporté à la prochaine séance.

18-12-28 **Nomination d'un représentant au comité sur l'avenir de l'église.**

Il est proposé par le conseiller Danic Thauvette et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer le conseiller Shawn Campbell représentant de la Municipalité au comité sur l'avenir de l'église.

18-12-29 **Don de 10,000\$ de Enbridge pour de l'équipement incendie.**

Il est proposé par le conseiller Shawn Campbell et résolu à quatre voix contre une, la conseillère Patricia Domingos votant contre d'accepter le don de 10,000\$ de Enbridge pour l'achat d'équipement pour le Service des incendies.

18-12-30 **Approbation du renouvellement des assurances de la Municipalité pour 2019.**

Il est proposé par le conseiller Denis Pouliot et résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner le renouvellement de la police d'assurance municipale pour l'année 2019, au coût de 23,966\$.

18-12-31 **Avis de motion et adoption du projet de règlement numéro 351.**

Le conseiller Shawn Campbell donne avis de motion qu'à une prochaine séance il sera présenté, pour adoption, un règlement décrétant le taux de la taxe foncière et le taux des compensations pour les services municipaux. Un projet de règlement est déposé séance tenante, la conseillère Patricia Domingos vote contre l'avis de motion.

18-12-32 **Approbation de la politique salariale 2019**

Il est proposé par le conseiller Shawn Campbell et résolu à quatre voix contre une, la conseillère Patricia Domingos votant contre, d'approuver la politique salariale 2019 et d'autoriser le Maire à signer ladite politique salariale.

18-12-33 **Surplus budgétaires.**

Il est proposé par le conseiller Denis Pouliot et résolu à quatre voix contre une, la conseillère Patricia Domingos votant contre, de réserver une partie des surplus accumulés au 31 décembre 2018 pour l'achat d'un camion citerne, en complément du règlement d'emprunt au montant de 250,000\$ et du fonds de roulement au montant de 60,000\$. Le reste des surplus restant libre.

18-12-34 **Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local**

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé, pour l'année civile 2018, une compensation de 77,231 \$ pour l'entretien du réseau routier local ;

CONSIDÉRANT QUE ce montant vise l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 et des éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE les annexes A et B du programme sont remplacés et que l'information concernant l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 et des éléments des ponts doit se retrouvé au rapport financier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Éric Dufresne et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que la Municipalité de Saint-Justine-de-Newton informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 et des éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

18-12-35

Nomination du représentant au C.A. de Transport Soleil.

Il est proposé par le conseiller Danic Thauvette et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer la conseillère Maryse Lanthier représentante auprès de l'ARTM.

18-12-36

Utilisation du Centre communautaire par le club de motoneiges l'Étoile Dorée.

CONSIDÉRANT QUE le club de motoneiges l'Étoile Dorée n'est pas formé de membres provenant uniquement de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Patricia Domingos et résolu à l'unanimité des conseillers de retirer le privilège d'obtenir le Centre communautaire gratuitement pour le club de motoneiges l'Étoile Dorée. Il est également résolu de demander à la présidente du club de remettre la clé du Centre communautaire.

Période des questions de l'assistance.

Aucune question n'est posée de la part de l'assistance.

18-12-37

Levée de la séance.

À vingt heures quinze (20h15), l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Éric Dufresne et résolu à l'unanimité des conseillers que la présente séance soit levée.

Maire

Directeur général et
secrétaire-trésorier

Je, Denis Ranger, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Maire